

Rapport public Parcoursup session 2023

CFA Régional Saint Louis- Lycée Saint Luc - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA Régional Saint Louis- Lycée Saint Luc - BTS - Services - Opticien- Lunetier - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	30	133	12

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser au secteur de l'optique lunetterie dans ses dimensions scientifiques, managériales et commerciales

Disposer de compétences relationnelles et d'argumentation au service de la relation à l'utilisateur

Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de tests, de simulations, de réalisations

Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)

Disposer de compétences pour travailler en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Communiquer avec aisance et rigueur en français et en langue étrangère dans la perspective d'une relation clientèle

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Enseignement général

- Mathématiques
- Langues vivantes étrangères
- Culture générale et expression

Enseignement Technologique

- Etude technique des systèmes optiques
- Optique géométrique et physique
- Analyse de la vision
- Examen de vue et prise de mesures et adaptation
- Contrôle d'équipement et réalisation technique
- Activités en milieu professionnel
- Economie et gestion de l'entreprise

Total global annuel :705 heures en centre de formation

Total global formation (sur 2 années) :1 410 heures en centre de formation

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers sont examinés de manière individuelle par le responsable de section de la formation.

Le principal point d'appui de sélection est le projet motivé de formation.

Les résultats scolaires sont étudiés de manière précise : notes et appréciations.

La fiche avenir est également prise en compte lors de la sélection.

Les activités personnelles et extra-scolaires peuvent être un critère "bonus" lors du classement des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

SAVOIR OU L'ON VA AVANT D'EMETTRE DES VŒUX :

Il est important de se renseigner un maximum sur le contenu des formations en amont. En effet, nombre de candidats se rend compte après quelques jours, semaines ou mois, que la formation ne correspond pas à leur projet d'avenir. Il est important de participer aux Journées Portes Ouvertes ou aux différents Forums de l'Etudiant. Chercher à rencontrer des anciens apprentis ou des enseignants pour comprendre les spécificités d'une formation est essentiel. Les journées d'immersion peuvent également être une mise en situation constructive. Le futur apprenti doit faire preuve de pugnacité dans sa démarche et ne pas hésiter à créer un relationnel fort et régulier avec le responsable de section.

COMPRENDRE L'IMPORTANCE DES NOTES DE PREMIERE :

Beaucoup de candidats n'ont pas encore conscience que l'examen des dossiers se fait durant le second semestre de terminale et qu'à ce titre sont prises en compte les notes et appréciations de Première de façon prépondérante car nous ne disposons pas de toutes les notes de terminale.

PROJET DE FORMATION :

Il n'est pas nécessaire d'écrire une lettre de motivation standardisée. La libre expression du candidat dans l'onglet « projet de formation » doit lui permettre :

- de mettre en avant l'intérêt qu'il porte à la formation, ce qu'il attend de celle-ci,
- d'exposer les expériences qui consolident son choix,
- d'expliquer son choix d'établissement de manière précise (localité géographique, réputation, ...). Son projet d'avenir doit clairement être explicité (poursuite d'études, métier envisagé, ...). Il est également possible de préciser les détails d'un parcours en amont « atypique » pour que la commission d'examen des vœux ait le plus d'éléments de discernement possible. Il n'est pas nécessaire de procéder à une présentation particulière. Il est important de vérifier la bonne syntaxe et l'orthographe de sa rédaction.

ACTIVITE ET CENTRE D'INTERET :

Il est important de compléter cette rubrique parfois laissée à l'abandon. En effet, sur deux dossiers similaires, elle peut être un réel "bonus" pour le jeune. Cette rubrique permet de dessiner plus précisément le profil du futur apprenti et l'adéquation avec les exigences de la formation.

L'IMPACT DES QUOTATS SUR LE RECRUTEMENT : Il est important de donner conscience aux candidats que le nombre de places en fonction du baccalauréat obtenu ou en cours d'obtention n'est que peu flexible et que l'établissement d'accueil se retrouve parfois dans l'impossibilité de valider un vœu en raison des quotas imposés.

IMPORTANCE DE TROUVER UNE ENTREPRISE :

Lorsqu'un candidat est inscrit sur liste principale, il reçoit une fiche apprenti et une fiche entreprise qu'il se doit de compléter et de faire compléter dans les plus brefs délais. Les informations ainsi recueillies permettent d'établir le contrat de travail.

Une inscription au centre de formation n'est définitive que lorsqu'il y a un contrat de travail entre le candidat et une entreprise pouvant former le jeune selon les attendus du BTS choisi.

L'inscription sur liste principale dans parcoursup ne suffisant pas, il est conseillé de candidater sur des formations initiales correspondant au projet d'orientation.

L'IMPORTANCE DES ENGAGEMENTS :

Lorsque le jeune valide définitivement une formation, il est important de prendre conscience qu'il bloque une place dans la procédure et dans le centre de formation. Cette année, nous avons observé beaucoup de démission de dernière minute. Cela est regrettable car certains jeunes ont attendu longtemps pour qu'une place se libère et n'en ont parfois pas eu la chance !

Il est important de prendre conscience que le « oui définitif » constitue un engagement d'inscription ! De fait, le futur apprenti s'engage à rechercher activement une entreprise et à retourner le plus rapidement possible les informations nécessaires à l'établissement du contrat.

PROCEDURE PRINCIPALE VS PROCEDURE COMPLEMENTAIRE :

Il serait souhaitable qu'avant l'ouverture de la procédure complémentaire, que la procédure principale soit CLOSE

L'élève n'ayant pas communiqué les coordonnées d'une entreprise se doit de choisir un autre mode de formation. Dommage pour nous de ne pouvoir saisir les souhaits de candidats issus de la procédure complémentaire en raison de places bloquées par des candidats hésitants depuis la procédure principale.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats en enseignement scientifique .	Notes de Mathématiques et Sciences physiques et chimiques.	Notes de Mathématiques et Sciences physiques et chimiques. Notes et appréciations renseignées dans la partie "Bulletin" et /ou "Baccalauréat"	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités et raisonnement scientifique.	Notes en Mathématiques, Sciences physiques et chimiques. Prise en compte d'un enseignement spécifique (si applicable).	Notes en Mathématiques, Sciences physiques et chimiques. Prise en compte d'un enseignement spécifique (si applicable). Notes et appréciations renseignées dans la partie "Bulletin" et/ou "Baccalauréat".	Très important
Savoir-être	Savoir-être durant la scolarité. Autonomie, Capacité à s'investir, Implication, Capacité à fournir des efforts, Concentration en classe, Capacité d'organisation, Esprit scientifique, Capacité relationnelle.	Autonomie, Capacité à s'investir, Implication, Capacité à fournir des efforts, Concentration en classe, Capacité d'organisation, Esprit scientifique, Capacité relationnelle.	Appréciations générales de la partie "Bulletin", Appréciations de la "Fiche avenir".	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation du projet de formation.	Capacité à réussir dans la formation, Connaissance des débouchés de la formation, Connaissance des exigences de la formation, Cohérence du projet, Adéquation du projet aux débouchés de la formation, Participation aux journées portes ouvertes et /ou forums de l'étudiant, Participation aux journées d'immersion proposées.	Capacité à réussir dans la formation, Connaissance des débouchés de la formation, Connaissance des exigences de la formation, Cohérence du projet, Adéquation du projet aux débouchés de la formation, Participation aux journées portes ouvertes et /ou forums de l'étudiant, Participation aux journées d'immersion proposées. Lettre de motivation du "Projet de formation", Liens et contacts avec l'établissement, Bilan des différentes rencontres.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement étudiant /citoyen/associatif, expérience professionnelle.	Expérience professionnelle au travers de la scolarité ou autre.	Expérience professionnelle au travers de la scolarité ou autre. Prise en compte des informations renseignées dans la partie "Activités et centres d'intérêts".	Complémentaire

Signature :

Bertrand LAUWERS,

Proviseur de l'établissement CFA Régional Saint Louis- Lycée Saint Luc